

Exercice sur les salaires

Renseignements généraux

AVS/AI/APG/PCfam
 AC1 jusqu'à 10500 CHF
 AC2 solid. de 10500 à 26250
 Deuxième pilier (LPP)
 Assurance accident prof.
 Assurance accident non prof.

employeur	employé
5.39 %	5.21 %
1.10 %	1.10 %
0.50 %	0.50 %
10.00 %	8.00 %
0.40 %	
	1.46 %

Plan comptable

		soldes
1010	Poste	60'000.00
2170	Dettes AVS	-2'200.00
2175	Dettes LPP	-3'200.00
2180	Dettes AF*	
5200	Salaires	
5270	Ch. sociales	
6700	ACS	

* Caisse de compensation pour les allocations familiales.

Information pour LPP

Salairé maximum assuré
 Déduction de coordination
 Seuil d'entrée

7'020.00 mensuel
2'047.50 mensuel
1'755.00 mensuel

Informations complémentaires

Les frais de déplacement sont remboursés à fr. 0.80 le km.
 Toutes les opérations de trésorerie sont effectuées par le compte jaune.
 Allocation enfant fr. 200.00 Allocation apprenti et étudiant fr. 300.00

Travail demandé

a) Etablir les fiches de salaires pour les employé(e)s ci-dessous :

Nom	Age	Salaire brut	Participation ass. maladie	Enfants		Déplace. en km	Avances de salaire
				<16	16-25		
Bonzon Nathalie	54	7'200.00		2	1	525.00	

b) Journaliser les opérations suivantes :

- L'entreprise paie la prime d'assurance accident pour le semestre à venir.
Calculer la prime sur un montant de fr. 43'200.00
- Comptabiliser individuellement tous les salaires ci-dessus.
- Comptabiliser, en groupant les salaires, les charges sociales à la charge de l'entreprise. (Part patronale)
- Régler par poste les montants dus à l'AVS et à la Caisse de Pension
- Faire le décompte de l'allocation familiale pour le mois.
L'entreprise doit 2% sur fr. 7'200.00
La différence, entre le montant dû et les allocations versées ce mois, est soit payée à la caisse AF, soit remboursée par la caisse AF.

FICHE DE SALAIRE

mois : _____

Corrigé fiche A

Nom : Bonzon Nathalie

Avs no _____

AVS o/n

Enfants < 16 ans 2 16 - 25 ans 1

LPP o/n

Décompte

Salaire déterminant AVS 7'200.00

Allocations enfants 700.00

Salaire brut 7'900.00

Charges sociales

	totales	à charge	s/CHF	
./. Caisse de pens.	18 %	8 %	4'972.50	397.80
./. Ass acc non prof	1.86 %	1.46 %	7'200.00	105.12
./. AVS/AI/APG/PCfam	10.6 %	5.21 %	7'200.00	375.12
./. AC	2.2 %	1.1 %	7'200.00	79.20
./. AC solidarité	1 %	0.5 %		957.24

Autres déductions

_____ - _____

Bonifications

Assurance maladie _____ + _____

Frais de déplacements

Nb de km	Tarif	Forfait	
525.00 km	0.80 fr.	fr.	+ 420.00

Arrondi au fr. sup. 0.24

Montant net Net : 7'363.00

FICHE DE SALAIRE

mois : _____

Corrigé fiche B

Nom : Bonzon Nathalie

Avs no _____

AVS o/n

Enfants < 16 ans _____ 16 - 25 ans _____

LPP o/n

Décompte

Salaire déterminant AVS _____

Allocations enfants _____

Salaire brut _____

Charges sociales

	totales	à charge	s/CHF	
./. Caisse de pens.	18 %	8 %		
./. Ass acc non prof	1.86 %	1.46 %		
./. AVS/AI/APG/PCfam	10.6 %	5.21 %		
./. AC	2.2 %	1.1 %		
./. AC solidarité	1 %	0.5 %		

Autres déductions

_____ - _____

Bonifications

Assurance maladie _____ + _____

Frais de déplacements

Nb de km	Tarif	Forfait	
_____ km	0.80 fr.	fr.	+ _____

Arrondi au fr. sup. _____

Montant net Net : _____